

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Août 2004

Québec, le 26 août 2004

Monsieur Christian Muckle  
Directeur des études  
Collège de l'Outaouais  
333, boul. Cité des Jeunes  
Hull (Québec) J8Y 6M5

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 24 août 2004, des mesures prises par le Collège de l'Outaouais pour donner suite à son rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines*.

En mars 2004, la Commission avait constaté que des suites adéquates avaient été données aux recommandations contenues dans le rapport d'évaluation. Les plans d'études des cours offerts à l'automne ont été révisés afin de se conformer à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Dans le présent suivi du Collège, la Commission note que la majorité des plans d'études de la session hiver 2004 permettent de vérifier l'atteinte des objectifs dans le respect de la PIEA. Cependant, le Collège aurait avantage à mieux s'assurer que l'approche par objectifs et standards soit correctement appliquée et comprise de tous.

La Commission reconnaît que le Collège a réalisé un suivi satisfaisant et qu'il a su profiter de l'occasion qui lui était présentée afin d'améliorer la gestion pédagogique à l'égard de l'évaluation des plans d'études.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer